

Groupe de travail 2 : Marchés de l'UE

Projet d'ordre du jour

Mercredi 7 juin 2023 (14:30 – 18:00 CET)

BusinessEurope, Av. de Cortenbergh 168, 1000 Brussels

Interprétation en EN, ES, FR

14:30 Mot de bienvenue du Président, Pierre Commère

14:35 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (29.03.23)

14:40 Points d'action

- Etat d'avancement des points d'action de la dernière réunion - informations

14:45 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

- Présentation de la prochaine base de données sur les accords commerciaux préférentiels par Márcio Castro de Souza, FAO
- Échange de vues

15:15 Accords commerciaux et instruments de politique commerciale

- Mise à jour sur les derniers développements commerciaux par Paweł Szatkowski, DG MARE, notamment :
 - Accord de libre-échange UE-Nouvelle-Zélande
 - Accord de libre-échange UE-Australie
 - Accord de libre-échange UE-Thaïlande
 - Accord commercial EEE
 - Accords de partenariat économique avec les pays ACP
 - Loi sur la protection des mammifères marins des États-Unis
- Échange de vues
- Voie à suivre

16:00 Accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD)

- Mise à jour des derniers développements par Catherine Chapoux, DG MARE, avec l'accent mis sur l'approvisionnement des marchés locaux et de l'UE Échange de vues
- Échange de vues
- Voie à suivre

16:15 Pause

16:30 Diligence raisonnable en matière de durabilité de l'entreprise

- Mise à jour sur l'état d'avancement de la proposition législative par István Nemeth, DG GROW



- Échange de vues

17:00 Interdiction du travail forcé

- Présentation d'une étude externe sur le travail forcé sur le marché de la pêche et de l'aquaculture par Sébastien Metz and Nicolas Fournier, Sakana Consultants
- Échange de vues
- Voie à suivre

17:50 Divers

17:55 Résumé des points d'action

18:00 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information	FAO	Le GT2 a créé le Groupe de réflexion initial sur le commerce pour recueillir des données sur les importations dans le cadre de divers instruments de politique commerciale. Des avis sur l'amélioration des données ont été adoptés en mars 2022. La DG MARE a envoyé une lettre informant de la préparation d'un retour d'information complet. Lors de la réunion du 26 janvier 2023, il a été convenu, à titre de point d'action, que la FAO serait invitée à présenter ses travaux sur l'impact des instruments commerciaux sur le marché de la pêche et de l'aquaculture.	Présentation par un représentant de la FAO sur la prochaine base de données sur les accords commerciaux préférentiels.	- Avis
Information + Décision	Commerce	Il est d'usage que la COM se tienne au courant des derniers développements en matière de politique commerciale affectant le marché. Le président a indiqué que les négociations avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande, l'EEE, les pays ACP, ainsi que la loi sur la protection des mammifères marins des États-Unis étaient pertinentes.	Présentation et échange avec les représentants de la COM. Décision sur la voie à suivre (p. ex., rédaction d'avis, suivi de l'évolution de la situation, aucune).	- Page d'information
Information + Décision	APPD	Au nom de l'UE, la COM négocie et conclut des accords de partenariat scientifique avec des pays tiers permettant aux navires de l'UE de pêcher des stocks excédentaires dans la zone économique exclusive de pays tiers. La COM est en train de négocier et d'évaluer plusieurs APPD (par exemple, avec l'Angola, le Cabo Verde, Kiribati et la Côte d'Ivoire).	Présentation et échange avec le représentant de la COM sur les négociations et évaluations en cours, en mettant l'accent sur l'offre. Décision sur la voie à suivre (p. ex., rédaction d'avis, suivi de l'évolution de la situation, aucune).	- Page d'information - Avis du MAC

Information	Diligence raisonnable	La DG JUST a lancé une initiative visant à améliorer le cadre réglementaire de l'UE en matière de droit des sociétés et de gouvernance d'entreprise. Il vise à permettre aux entreprises de se concentrer sur la création durable à long terme plutôt que sur les avantages à court terme. Il vise également à mieux aligner les intérêts des entreprises, de leurs actionnaires, des dirigeants, des parties prenantes et de la société. Il aiderait les entreprises à mieux gérer les questions liées à la durabilité dans leurs propres opérations et chaînes de valeur en ce qui concerne les droits sociaux et humains, le changement climatique, l'environnement, etc. Le 28 mars 2022, La Commission a adopté une proposition de directive. Lors de la réunion du GT3 du 23 mai 2022, la proposition a été présentée. À titre de point d'action, les Membres sont convenus de suivre l'évolution de la législation.	Mise à jour du représentant de la COM sur l'état d'avancement de la proposition législative.	- Page d'information - Procès-verbal
Information + Décision	Travail forcé	En 2021, la présidente von der Leyen a annoncé que de nouvelles mesures législatives de l'UE étaient nécessaires pour lutter contre le recours au travail forcé dans les chaînes de valeur des entreprises opérant dans le marché unique. L'initiative législative vise à interdire la mise sur le marché de l'UE de produits fabriqués en tout ou en partie par le travail forcé. L'interdiction couvrirait à la fois les produits nationaux et les produits importés. Il serait combiné à un cadre d'application de la loi fondé sur les risques. Le 19 septembre 2022, la COM a adopté la proposition législative. Lors de la réunion de septembre 2022, la proposition législative a	Consultant externe pour présenter une étude sur le travail forcé. Décision sur la voie à suivre (p. ex., rédaction d'avis, collecte d'autres éléments de preuve).	- Page d'information - Termes de référence - Rapport (par e-mail / Espace Membres)

		été présentée par un représentant de la COM. À la réunion du 26 janvier 2023, les Membres se sont mis d'accord sur les termes de référence d'une étude externe sur le travail forcé sur le marché de la pêche et de l'aquaculture. Sakana Consultants a été embauché.		
--	--	---	--	--

DRAFT